

Dans ce bulletin,

vous trouverez aussi:

- √ Du pétrole? Il y en aura toujours... 2
- √ Au Conseil Communal 2
- √ Energie: 3
 - Le saviez-vous?
 - Un avenir pour le rail
 - Bonne nouvelle...
 - Chauffe-eau solaire
- √ Survie des abeilles 4
- √ Les élections communales ... 4

Editorial:

Fait-il bon vivre dans votre commune ?

Pour répondre à cette question, des scientifiques de l'UCL ont établi un baromètre du "bien vivre" en région francophone¹. Dans leur étude, les 281 communes sont classées selon différents critères.

En ce qui concerne le confort du logement, Lasne se classe en *première* position. Maisons de grand standing, grande superficie par habitant, équipement luxueux des habitations, tous ces critères montrent que le niveau de vie moyen des habitants de Lasne est plus élevé que celui des autres communes.

Dans le domaine socio-économique qui prend en considération le revenu, mais aussi le taux d'emploi, le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration, le niveau d'instruction des ménages... Lasne se classe à la 15^e place, ce qui confirme que les habitants de la commune sont en grande majorité des privilégiés. En revanche, pour les autres critères, le tableau est moins réjouissant !

Si l'on se réfère au critère des services offerts par la commune à ses habitants (infrastructures culturelles ou sportives, places dans les écoles, les crèches, services de santé, sécurité...), Lasne n'occupe plus que la 118^e place !

Enfin, pour les indicateurs relatifs à l'environnement (émissions de divers polluants comme CO₂, oxyde d'azote, composés volatils par km², superficie des terres agricoles, des terrains boisés...), nous devons aller chercher Lasne à la 208^e place !

Voici donc une commune où l'argent ne manque pas, mais où il est consacré au confort individuel plutôt qu'à l'intérêt collectif. En effet, les responsables communaux se plaignent volontiers du manque de moyens financiers pour améliorer les services offerts aux habitants, comme par exemple, la sécurité routière ou les infrastructures culturelles. Ne parlons pas de la protection de l'environnement : même un spécialiste en énergie au niveau communal coûterait trop cher !

Cette constatation nous laisse un peu amers !

Nous sommes quelques uns à rêver d'un autre palmarès : Lasne championne de la sécurité routière, de la protection du patrimoine naturel, des énergies renouvelables, des économies d'énergie, de la solidarité Nord-Sud...

Notre commune ne pourrait-elle se classer en meilleure position par rapport à tous ces éléments qui feront que la terre sera encore viable pour nos enfants ?

**Electrosmog,
une vue d'ensemble**

Avec le développement des communications et des appareils sans fil, la pollution électromagnétique (électrosmog) est de plus en plus présente dans notre environnement. Afin de mieux rendre visible ce phénomène invisible, l'Office Fédéral (suisse) de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (OFEFP) publie une brochure, "L'électrosmog dans l'environnement", qui fait le point de la situation : principales sources de rayonnement, effets sur la santé, bases légales et conseils pour diminuer l'électrosmog chez soi. Les installations et les appareils électriques émettent un rayonnement non ionisant (RNI) qui, le cas échéant, peut avoir des effets négatifs sur l'homme.

La brochure en résume les principales sources:

- ♦ les lignes à haute tension et les transformateurs;
- ♦ les lignes de chemin de fer;
- ♦ les émetteurs de télévision et de radiodiffusion;
- ♦ les stations de base et antennes relais de téléphonie mobile;
- ♦ les appareils électriques (par ex. sèches cheveux, télévisions, fours à micro-ondes);
- ♦ les appareils sans fil (téléphones portables, téléphones sans fil, télécommandes, accès Internet/Wi-Fi, babyphone).

La brochure détaille également des mesures simples pour réduire ce rayonnement "fait maison" comme :

- ne pas laisser d'appareils branchés dans les lieux de séjour, en particulier dans les chambres à coucher;
- utilisez des téléphones mobiles qui émettent peu de rayonnement et adoptez un dispositif "main libre";
- placer les appareils sans fil à distance des lits, des divans, des bureaux ou encore de la chambre à enfants.

Le site de l'OFEFP

(www.umwelt-schweiz.ch/buwal/fr) donne accès à tous les détails sur le sujet (suivre "Index thématique", puis "Electrosmog")

DM

¹ Article dans "Le Vif / L'Express" du 10 juin 2005

Du pétrole ? Il y en aura toujours bien assez...

..pour dérégler le climat !

De plus en plus souvent, nous entendons dire : “bientôt, le pétrole va manquer...”

Il est vrai que la consommation a évolué de façon exponentielle au cours des 50 dernières années.

Mais le vrai danger n'est pas l'épuisement des réserves.

Il faut savoir que la première conséquence de la surconsommation actuelle de combustibles fossiles sera *d'abord* de changer dramatiquement le climat de la planète, *bien avant* que l'on ait épuisé la totalité des réserves disponibles.

A partir d'un certain seuil de réchauffement global¹, les désordres climatiques vont entrer dans une phase complètement imprévisible qui risque de mettre en péril la survie sur la terre.

On peut alors se demander quelle quantité de combustibles fossiles on peut encore brûler avant d'atteindre ce seuil critique? Selon les experts, elle correspondrait à seulement un quart environ des réserves actuellement connues².

Il ne faut donc pas craindre l'épuisement des ressources, mais plutôt un niveau alarmant de la concentration de gaz à effet de serre.

Ce ne serait pas grave si cette perspective nous amenait à adopter de sages résolutions en matière d'économie d'énergie.

Mais malheureusement, la crainte de manquer de pétrole a déjà suscité des propositions très inquiétantes : par exemple, réserver le

pétrole pour le seul secteur des transports où il apparaît comme irremplaçable, et augmenter le recours au charbon pour les autres usages, comme le chauffage des bâtiments ou la production d'électricité.

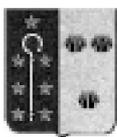
Le charbon est le combustible fossile dont la teneur en carbone est la plus élevée. On ne ferait donc qu'aggraver le problème des changements climatiques! Ce n'est pas non plus le nucléaire qui pourrait apporter la réponse adéquate : actuellement, les 440 centrales dans le monde fournissent à peine 6 % de la consommation primaire d'énergie, et certaines doivent être démantelées pour cause de vétusté³. La construction de 26 nouveaux réacteurs est prévue (Inde, Iran, Japon, Chine, Corée). Or, pour amener le nucléaire à seulement 10 % de la consommation totale d'énergie, il faudrait 1.320 réacteurs nucléaires dans 25 ans, ce qui est totalement irréalisable tant du point de vue technique que sur le plan économique

et politique, et serait de toutes façons insuffisant pour protéger le climat !

Autre danger : stimuler la prospection pétrolière et entreprendre de nouveaux forages. La récente décision du président Bush d'exploiter des gisements dans une région naturelle hautement sensible⁴ en Alaska est un triste exemple de ce type de réaction.

Enfin, pour échapper à la nécessité de réduire notre consommation énergétique, certains veulent faire croire que les nouvelles technologies seront disponibles en temps utile pour freiner les désastres écologiques. Ainsi la pile à combustible est souvent présentée comme la solution miracle. Si la recherche a permis des progrès importants depuis une dizaine d'années, il ne faut pas oublier que la production d'hydrogène présente encore actuellement un bilan global énergétique négatif. De plus, l'utilisation d'hydrogène présente de grands dangers car ce gaz est explosif en présence d'air. Il existe néanmoins des possibilités dans cette voie, mais elles seront très limitées au cours des 50 années à venir. Et pour le climat, il sera trop tard!

(suite à la p. 4)



Au Conseil Communal

Après chaque conseil communal nous faisons - rapidement - un compte-rendu accessible sur le site www.ecolo.be/lasne. Mais tout le monde n'est pas encore “branché” et nous donnons ci-dessous deux interventions récentes de Françoise Tobie et Michel Kaye, nos représentants successifs et les commentaires du collège et échevins ainsi que d'autres conseillers.

23 mai 2005 : Limitations de vitesse

Fr. TOBIE propose de fixer 70 km/h comme vitesse maximale sur tout le territoire de la commune (en dehors des zones à 50 et 30 km/h). B. Defalque répond “pourquoi pas” mais que cela devrait être discuté en commission de la mobilité. R. Zanassi, Président de la CCAT, approuve cette proposition. P. Mewisse voudrait que l'on commence d'abord par faire respecter les limitations existantes et qu'on évite de laisser les limitations dues aux travaux quand ils sont terminés.

27 juin 2005 : Trottoirs

M.KAYE fait remarquer le travail accompli récemment par le service “Travaux” qui a ainsi nettoyé certains trottoirs de la Commune. Malheureusement, il a aussi constaté la pulvérisation d'herbicide à certains endroits. A. Gillis reconnaît qu'il y a eu usage d'herbicides, mais il estime que ceux-ci, bien qu'interdits, sont nécessaires dans certains cas. Il précise que le produit utilisé est biodégradable (il ne s'agit pas de molécules stables restant actives pendant des décennies) et qu'il n'est utilisé que s'il n'y a pas de risque de pluie dans les jours à venir, de façon à ne pas permettre une percolation des produits vers la nappe phréatique.

Mentionnons également que les prochains Conseils communaux auront lieu les 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 19 décembre. Les séances sont publiques et vous pouvez recevoir les ordres du jour sur simple demande à la commune, 8 jours avant chaque Conseil, ou sur notre site www.ecolo.be/lasne

ENERGIE...

Le saviez-vous ?

Piles

Il faut 50 fois plus d'énergie pour fabriquer une pile alcaline que ce qu'elle fournira en échange à son utilisateur...

Papier recyclé

Il faut 6 fois moins d'énergie pour produire du papier recyclé que pour produire du papier à partir de la pâte vierge !

Sans hésiter, consommons du papier recyclé.

Même en veille, je consomme

Les appareils en mode veille (télévision, chaînes hi-fi, magnétoscopes) peuvent vous coûter jusqu'à 150 € par an d'énergie inutile.

Label A pour l'électroménager

Choisir des appareils électroménagers portant le label "A" permet d'économiser jusqu'à 50% d'énergie par rapport aux autres appareils.

Lampes à basse consommation

Les lampes fluocompactes consomment jusqu'à 5 fois moins d'énergie que les lampes à incandescence, avec une durée de vie 8 à 10 fois plus longue.

Un avenir pour le rail

Se déplacer en train provoque 7 fois moins d'émissions de CO₂ que se déplacer seul en voiture : en moyenne 25 grammes de CO₂/km en train contre 180 grammes de CO₂/km en voiture. C'est une des raisons toutes simples pour lesquelles le rail est appelé à connaître un développement énorme dans les prochaines décennies.

Au cours des législatures arc-en-ciel (1999-2004), les écologistes sont parvenus à relancer la politique ferroviaire, à augmenter ses moyens et à privilégier la qualité du service et les investissements les plus rentables en termes de mobilité.

Kyoto 1 et 2 obligent à amplifier considérablement ces efforts. Encore faudrait-il que les gouvernements soient à la hauteur des enjeux et poursuivent des politiques volontaristes et ambitieuses en matière de développement ferroviaire.

La SNCB doit être dotée de suffisamment de moyens et recevoir une réelle dynamique de développement.

Informations: <http://energie.wallonie.be>

Bonne nouvelle pour les consommateurs d'énergie verte

L'ouverture du marché de l'électricité aux ménages wallons est désormais en bonne voie.

Ceux qui ont choisi de se tourner vers un fournisseur d'électricité verte ont reçu en juillet un courrier les avisant que leur contrat serait effectivement d'application dès le mois d'août 2005.

Mais de quoi s'agit-il ?

Les consommateurs ont dès maintenant la possibilité d'opter pour un fournisseur d'électricité d'origine re-

nouvelable. En choisissant un fournisseur "vert", tout citoyen peut contribuer activement à la libéralisation du marché et à l'atteinte des objectifs de Kyoto. Le marché de l'électricité verte représentait 4 % de la consommation en 2004 et est destiné à dépasser les 7 % en 2008. Plus de 15.000 clients ont déjà choisi de se tourner vers cette énergie durable, respectueuse de l'environnement et des générations futures. L'énergie verte n'est pas plus chère : elle est

même parfois moins chère qu'une fourniture traditionnelle. Le secteur wallon de l'énergie verte est créateur d'emplois et contribue au développement durable de la région.

Pour plus de renseignements :

EDORA (Fédération de l'Electricité d'Origine Renouvelable et Alternative), site <http://www.edora.be>, courriel info@edora.be ou tél: 02/217.96.82

Chauffe-eau solaire

Dans le cadre du programme SOLTHERM, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de 550 ménages qui utilisaient un chauffe-eau solaire depuis moins de 3 ans. La grande majorité des ménages (94%) se déclarent satisfaits du système choisi. Parmi les principales raisons de leur satisfaction, les ménages évoquent la protection de l'environnement (93%), les économies d'énergie (91%) et les économies financières (39%).

Pour obtenir les différentes primes (régionale et provinciale) à l'installation, il faut s'adresser à un installateur agréé par la Région Wallonne. Notons que de nombreuses communes (entre autres La Hulpe, Genappe, Waterloo) offrent en supplément une prime communale qui rend la démarche encore plus intéressante d'un point de vue financier.

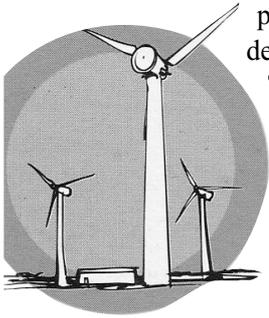
Quand la commune de Lasne se décidera-t-elle à accorder une telle prime ?

Toute l'information SOLTHERM sur <http://energie.wallonie.be>



Du pétrole ? Il y en aura... (suite de la p. 2)

Si on veut que la concentration de CO₂ et des autres gaz à effet de serre n'augmente plus dans l'atmosphère, il faut impérativement réduire les émissions de 60 à 80 % d'ici à 2050 dans les pays industrialisés. Les vraies solutions existent : limitation de l'utilisation des voitures et des avions, bâtiments plus écologiques, augmentation de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables, arrêt de la déforestation, agriculture biologique...



Toutes ces solutions sont à portée de main à condition d'avoir la volonté politique de les appliquer, et que chacun individuellement accepte de les mettre en œuvre.

Il faudra notamment économiser le pétrole, et surtout... ne pas aller jusqu'au bout des réserves !

Denise Morissens

¹ Sans doute + 2°C, selon le GIEC

² "Fossil Fuels and Climate Protection : the carbon logic" GPI-octobre 1997

³ The World Nuclear Industry Status Report 2004

⁴ Arctic National Wildlife Refuge

Survie des abeilles :

le ministre Rudy DEMOTTE répond aux pétitionnaires, mais...

Dans notre bulletin de mars, nous vous informions qu'une pétition initiée par "Nature et Progrès" demandait l'interdiction des insecticides dangereux pour les abeilles tel que le Gaucho produit par BAYER. Nous avons encouragé à la signer car des cas de diminution de production des abeilles s'étaient produits à Lasne. Le Ministre vient de répondre, mais seule la revendication d'un étiquetage adéquat a été retenue. La société BAYER s'est engagée à indiquer clairement sur les emballages de ces produits : "Dangereux pour les abeilles/ Protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison/ Ne pas utiliser en présence d'abeilles".

Et malgré la reconnaissance de ce danger, le Comité a conclu "...qu'il n'y avait pas lieu de modifier les agréments du Gaucho".

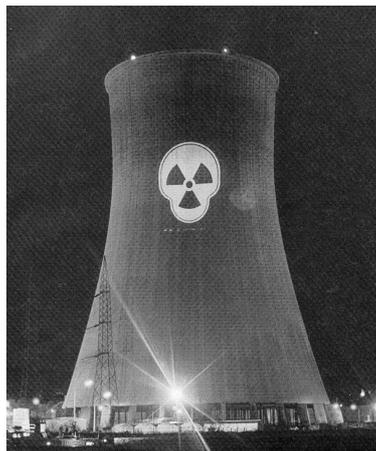
C'est pour le moins contradictoire, alors qu'en France la mise sur le marché du Gaucho a été interdite jusqu'en 2006....

SORTIR DU NUCLEAIRE : c'est possible

ECOLO démontre dans une étude récente qu'il est possible pour la Belgique de sortir du nucléaire ET de réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 30% d'ici 2030 dans le secteur de l'électricité..

Ce double objectif permettant de limiter tous les risques sur l'environnement peut être atteint par trois voies complémentaires :

- la maîtrise de la consommation d'élec-



tricité et l'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils consommateurs ;

- le développement de la production combinée d'électricité et de chaleur ;
- le recours de plus en plus large aux sources d'énergie renouvelables disponibles en Belgique.

Voir le rapport complet : "Electricité en 2030 – Le scénario vert" de Xavier Desgain et Oona Negro, disponible sur le site www.etopia.be (suivre "Publications")

Les élections communales et provinciales : ECOLO s'y prépare

Comme tous les partis politiques, ECOLO se prépare en vue des prochaines élections communales d'octobre 2006.

Pour établir son programme, qui sera débattu et approuvé en assemblée générale le 9 octobre, des chantiers sont organisés pour les membres et militants sur 8 sujets :

- ◆ Pour un plan Kyoto 2
- ◆ Pour une sécurité sociale nouvelle et plus solidaire
- ◆ Pour du travail et du temps de qualité pour tous
- ◆ Stimuler l'art et la recherche
- ◆ Pour une gouvernance démocratique du développement durable
- ◆ Un parti ouvert, adulte, inscrit dans le présent et tourné vers l'avenir
- ◆ Garantir le droit à la connaissance

◆ Pour un monde solidaire, pacifique et durable

Ces chantiers devront aboutir à une courte note comportant une analyse générale, une motion d'orientation pour ECOLO sur ces thèmes et des propositions concrètes en vue d'une adoption à l'assemblée générale.

De plus des Forums ouverts à tous sont organisés pour chaque chantier.

*C'est ainsi que le thème de la **Sécurité sociale** sera abordé le mercredi 28 septembre de 13h45 à 17h à Louvain-la-Neuve – Auditoire Leclercq 93 – Place Montesquieu, 1.*

Après un exposé historique sur l'évolution de la sécurité sociale depuis 1944, son évolution future

à moyen terme sera discutée.

Pour finir, un panel politique rassemblera des représentants de tous les partis francophones.

Inscription souhaitée : info@etopia.be

Pour Lasne, nous tiendrons évidemment compte de ces divers travaux pour mettre à jour notre programme (que l'on peut consulter sur notre site www.ecolo.be/lasne).

Mais vos suggestions nous intéressent particulièrement. N'hésitez pas à nous contacter, via notre site ou directement auprès du secrétaire de la locale ECOLO de Lasne (ci-dessous).

Éditeur responsable :

Daniel Dekkers, 11 rue d'Aquinot 1380 Lasne

Tél. & Fax : 02/633 47 59

Courriel : daniel.dekkers@skynet.be